

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Mark M. Boatner à l'Etat de la Louisiane, caution de \$10,000 pour la fidèle exécution de ses devoirs comme notaire public. Interstate Land Co. à la Security Bldg and Loan Ass'n, portion, Pritchard, Cambronne, Dante et Fig, \$1,900. Sixth District Bldg and Loan Ass'n à Chas. E. McSmith, terrain, Joseph, Chestnut, Octavia et Colisée, \$3,000. Arthur B. Cabirac à Mlle Camilla Reggio, 4 terrains, Moss, Grande Route St-Jean et Esplanade, \$8,000. Acquéreur à Mlle Féliciane M. Girault, terrain, dans le même îlet que ci-dessus, \$775. José Santos Zelaya y Lopez à la Dixie Homestead Ass'n, terrain, Canal, Iberville, Dorgenois et Broad, \$6,500. Acquéreur à Mlle Chas. Poellnitz Jones, même propriété, \$5,500. William Dennis à Joseph Clesi, 2 terrains, Spruce, Joliet, Panola et Leonidas, \$1,450. Mlle Marie A. Shepard à Vincenzo Miranda, terrain, Gén. Taylor, S. Claiborne, Delachaise et Derbigny, \$1,200. Mlle Marie A. Shepard à Mme Mariano Miranda, 2 terrains, Delachaise, Gén. Taylor, S. Derbigny et S. Roman, \$1,200. National Realty Co. Ltd à la Suburban Bldg and Loan Ass'n, portion, Dauphine, Lafayette, Bourgogne et Port, \$2,050. Acquéreur à Paul J. Buras, même propriété, \$1,800. Mlle Claudine A. Cabral à la Dryades Bldg and Loan Ass'n, portion, Bourgogne, Marigny, Champs-Elysées et Remparts, \$1,800. Acquéreur au vendeur, même propriété, \$1,800. Acme Homestead Ass'n à Joseph E. Virgets, terrain, Tulane, Broad, Dorgenois et Gravier, \$3,000. Thomas H. Underwood à Paul Fortier, bail de la propriété No 877 Place Roosevelt, pour un an, à \$42.50 par mois. Mme Lena Fallis à la National Dyers and Cleaners Ltd, bail de la bâtisse No 905 avenue Howard, pour 33 mois, à \$70 par mois. J. E. Merrill à Gus. Gretzner, bail de la propriété Nos 826-30-32-34 rue Poydras, pour 10 ans, à \$300, \$330 et \$360 par mois. Armstrong Donaldson à Mme Jean Layerie et Jean Marie Layerie, terrain, Floride, Maurepas, Swamp et Sauvage, \$612.

Chas. Keplinger à Albert J. Wolf et Joseph J. Herrmann, terrain, avenue Palmer, Calhoun, Saratoga et Franklin, \$11,050. Joseph A. Blythe à Mlle Adrienne Boman, 13 terrains, Roosevelt, McKinley, E. Troisième et E. Sixième, \$130. Même à Mme E. W. Vacher, 54 terrains, McKinley, Cleveland, Maumus et E. Troisième, \$540. A. D. Lightner, agent, à la Mississippi Valley Realty Co. Ltd, bail de la propriété Nos 1731-33 rue Bienville, pour 12 mois, à \$60 par mois. Veuve James Niles à la Pyramid Homestead Ass'n, partie de terrain, Calhoun, Yorke, McKenna et Foucher, \$500.

L'Artillerie Mexicaine

La fabrique d'armes de Nagasaki "Mitsu Bishi Dockyard and Engine Works" vient d'envoyer au gouvernement mexicain un modèle du canon de montagne de 75 mm. de sa fabrication. Des propositions de vente de pièces de ce modèle ont été faites par le représentant de cette maison, au gouvernement mexicain. Le général Salvador Herrera y Cairo demanda l'envoi d'un canon spécimen; et c'est ce canon qui vient d'être expédié au Mexique. Il paraît qu'au ministère de la Guerre on serait assez disposé à adopter ce modèle dont le mécanisme se rapproche assez de celui du système Wickers, dont le Mexique acheta, récemment, quelques pièces. Nous ne sommes pas des spécialistes en balistique, mais il nous paraît que depuis quelque temps l'administration de la guerre au Mexique semble s'engager, en matière d'artillerie, dans une voie semée d'écueils, en abandonnant l'unité d'armement qui avait été sa règle jusqu'à présent. Dans la "Courrier du Mexique" du 14 juillet, le lieutenant XX, à la fin de son article sur l'artillerie mexicaine, faisait précisément remarquer: "Ainsi donc, après avoir choisi leur école — choix qui, nous l'avons vu, ne fut pas fait à la légère — les artilleurs mexicains, sans éclectisme, s'en sont tenus à une même doctrine. Sans doute, dans l'élaboration de leur matériel, ils ont, très judicieusement, apporté leurs idées personnelles, mais ils sont toujours restés dans les principes généraux de la même école. "Grâce à cette continuité, ils

ont réalisé l'unité d'armement, qualité précieuse qui, tout en simplifiant les approvisionnements en munitions, leur a procuré l'immense avantage de l'unité de méthode: les cadres et la troupe ont pu connaître à fond le matériel, s'assimiler de façon parfaite son mécanisme et son maniement. C'est cette ligne de conduite — très sage — que l'on semble abandonner maintenant. Et nous croyons qu'il eût été plus prudent de s'y tenir. A moins, chose peu croyable, qu'on ait en vue la création d'un musée d'artillerie moderne!

— Quel malheur! Le professeur de géographie vient de devenir subitement fou. — Pas possible! — Oui, il a perdu la carte.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS Groupe de l'Alliance Française CONCOURS DE 1913-1914.

PROGRAMME: L'Athénée Louisianais propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours: "LES ORATEURS DE LA REVOLUTION FRANÇAISE". Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er Mars 1914 inclusivement. L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille d'or et un prix de \$50.00 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné. L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille. Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir. Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages. Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur un étiquette cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse. Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable. Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours. Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée. La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique. Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix. Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme. Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus. Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours. Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir. Les manuscrits seront adressés au Secrétaire. Le Secrétaire: P. O. BOX 725, Nouvelle-Orléans.

Édition Hebdomadaire de "L'Abécille"

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières — littéraires, politiques et autres, — qui ont paru pendant la semaine, dans "L'Abécille" quotidienne. Cette édition, complétée sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cents le numéro.

VENTES A L'ENCAN VENTES PAR LE SHERIF ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Premier District, formant le coin des rues Magazine et Robin, portant le numéro municipal 1511 rue Magazine. T. Semmes Walmsley vs. Mme Edna Cambre Sanchez.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,765 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 31 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 Janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir: Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et dépendances qui y appartiennent de quelque façon, situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No. 151, borné par les rues Magazine, Camp, Robin et Race, désignés par les numéros un et deux sur un plan dressé par C. A. Hedin, daté du 11 Janvier 1830, et déposé pour référence dans les archives de P. C. Cuvelier, ancien notaire en cette ville, les dits lots mesurent comme suit: No. 1 formant le coin des rues Robin et Magazine, mesure trente et un pieds, dix pouces et six lignes de face à la rue Magazine, sur une profondeur et face à la rue Robin de cent vingt-sept pieds, dix pouces et quatre lignes, et le lot No. 2 mesure trente-deux pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de cent vingt-sept pieds, dix pouces et quatre lignes entre lignes égales et parallèles. Saisie dans l'affaire ci-dessus. CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur au moment de la vente devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère. LOUIS KNOP, Sheriff Civil pour la Paroisse d'Orléans. DUFOR ET DUFOR, Avocats pour le demandeur. déc-27,28,29-2,10,12,29.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Fergus G. Lee. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,892 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Walter P. Lee, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. J. ZACH SPEARING, Avocat. Jan-6,10,15.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Dr. Hugh Kelly. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,910 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par James Kelly, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. JOHN BASSICH, JR., Avocat. Jan-6,10,15.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Nicolo Migliore. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,888 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Jan-6,10,15.

The Allenburys' Foods. Une Bonne Portance dans la Vie. Les mères doivent savoir que leur santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Allenburys' Foods sont préparés de façon à rendre le lait le plus assimilable au fait humain, et sont digérés facilement. Allenburys' Foods. Nourriture No 1, 2, 3. ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

SPORTSMEN'S SPECIAL. FRISCO LINES. LOUISIANA SOUTHERN R. R. (N. O. T. & M. R. R. CO., LESSEE). SHELL BEACH TOUS LES DIMANCHES. Départ Ar. Shell Beach Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky. 5:00 A. M. // 6:05 A. M. // Départ Shell Beach Ar. Nouvelle-Orléans 4:10 P. M. // 5:15 P. M. SERVICE PAR MOTOR-CARS \$1.00 Aller et Retour SAMEDI ET DIMANCHE sur tous les trains. Pêche et chasse de premier choix. Appât sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant. Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.